



Rapport moral synthétique 2008

Table des matières

L'April en quelques mots.....	3
L'année 2008.....	6
Résultats essentiels.....	7
Revue de presse.....	8
Sensibilisation.....	8
Traduction de la philosophie GNU.....	9
Informatique déloyale.....	9
Libre association.....	9
Animation.....	10
Traductions.....	11
Dossiers.....	12
Politique publique.....	12
Assises du numérique.....	12
Candidats.fr.....	13
Entreprises/économie.....	13
Éducation.....	13
Racketiciel/Vente liée.....	14
Projet de loi « Création et internet » (HADOPI).....	15
Brevets logiciels.....	15
OOXML, normalisation, la suite du feuilleton.....	16
Fonds de solidarité numérique	16
Vote électronique.....	16
Administration électronique.....	16
Autres dossiers	17
Autres actions.....	19
Forum Mondial du Libre.....	19
Déplacements en région.....	19
Conférences.....	19
Médias.....	20
Perspectives 2009 – 2014.....	21
Une évolution rapide.....	21
Une feuille de route « 2009-2014 ».....	21
Promotion et défense du logiciel libre.....	21
Projection thématique.....	22
L'April sera ce que vous et nous en ferons.....	23

L'April en quelques mots

L'April est l'association nationale de référence pour la promotion et la défense du logiciel libre. Elle est depuis 1996 un acteur majeur de la démocratisation et de la diffusion du logiciel libre et des standards ouverts auprès du grand public, des professionnels et des institutions dans l'espace francophone.

Elle veille aussi, dans l'ère numérique, à sensibiliser l'opinion sur les dangers d'une appropriation exclusive de l'information et du savoir par des intérêts privés.

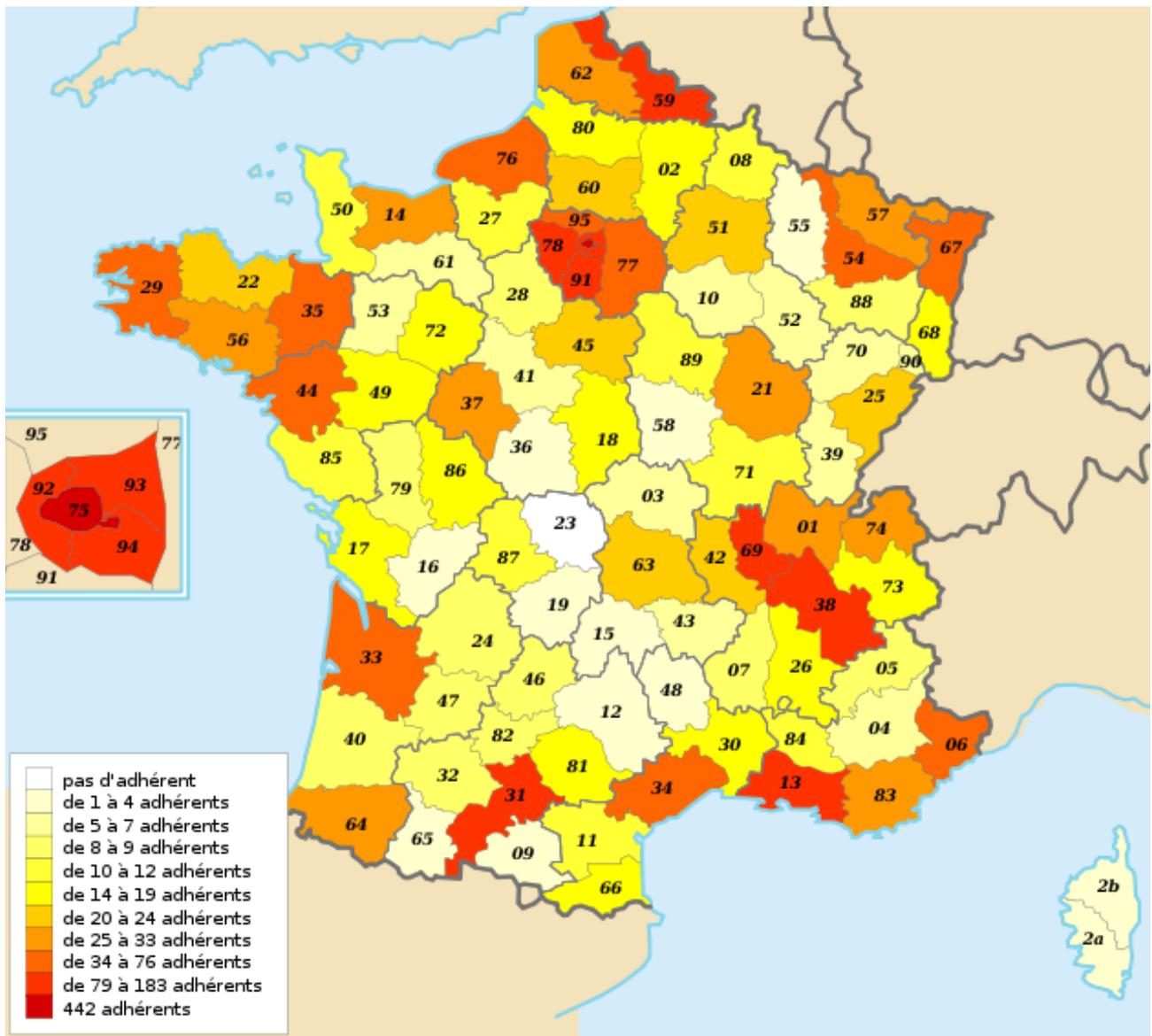
Elle intervient auprès des pouvoirs publics pour défendre le logiciel libre et obtenir des décisions favorables.

Les objectifs de l'April :

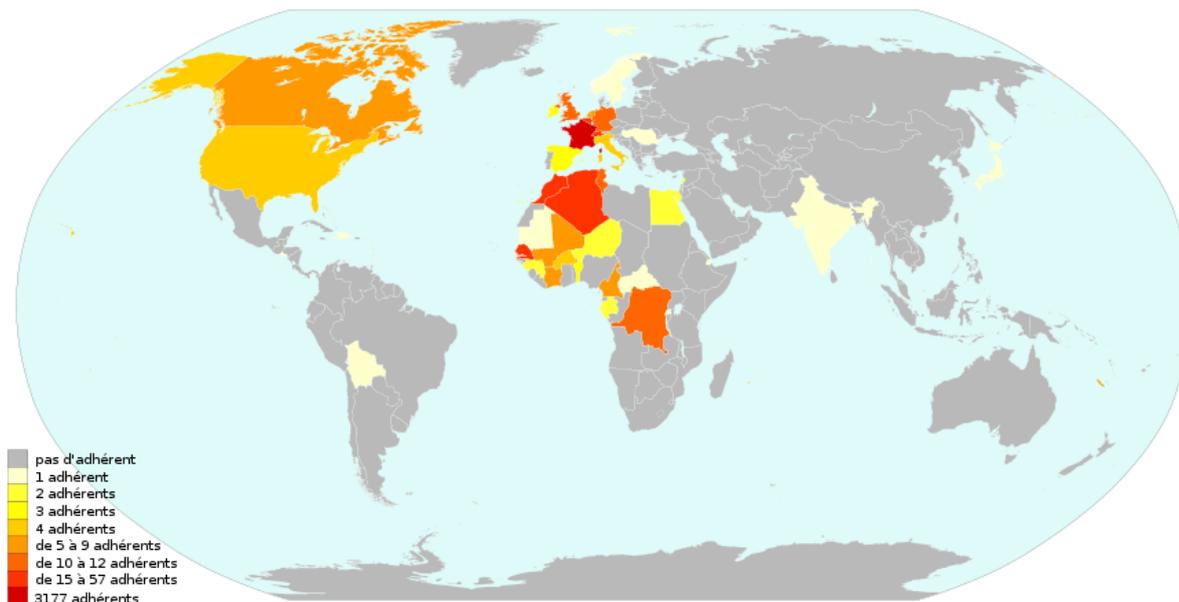
- **Promouvoir** le logiciel libre auprès du grand public, des professionnels, des associations et des pouvoirs publics.
- **Sensibiliser** le plus grand nombre aux enjeux des standards ouverts et de l'interopérabilité.
- **Obtenir** des décisions politiques, juridiques et réglementaires favorables au développement du logiciel libre et aux biens communs informationnels.
- **Favoriser** le partage du savoir et de la connaissance.
- **Défendre les droits** des utilisateurs et des auteurs de logiciels libres.

L'April en quelques chiffres :

- Plus de 12 ans d'actions.
- Plus de **4 000 adhérents individuels** : utilisateurs, experts, sympathisants...
- Près de **300 structures adhérentes** : entreprises, associations, collectivités, départements universitaires.
- Une équipe de **3 permanents**.
- Environ **3 500 heures/an de bénévolat**.
- En deux ans le nombre d'adhérents de l'April a été multiplié par huit.
- 30 % des membres sont en région parisienne et 70% dans le reste de la France et du monde.



Répartition des membres individuels en France



Répartition des membres individuels dans le monde

L'année 2008

D'un point de vue interne, 2008 a été une année de profonds changements pour l'association :

- l'équipe de trois permanents est désormais entièrement directement financée par l'April ;
- le nombre d'adhérents a considérablement augmenté notamment en raison de la campagne d'adhésion lancée le 12 novembre 2008. La Région Île de France a été la première collectivité régionale adhérente en janvier 2008, et récemment la ville d'Yerres a rejoint Pierrefitte-sur-Seine parmi les villes membres. Un nouveau type d'adhérents est apparu avec 2 départements universitaires (Colibre et Le2i) ;
- la visibilité de l'association dans les médias (web, papier, radio ou télé) a encore augmenté, y compris dans des médias grand public ;
- l'activité institutionnelle de l'association s'est très largement amplifiée. La lettre d'information fait régulièrement état des rendez-vous ayant eu lieu et des courriers envoyés ou reçus sur ces sujets ;
- le prix spécial du jury des Lutèce d'Or 2008 a été attribué à l'association, reconnaissance du travail passé et présent et encouragement à poursuivre en 2009 et après ;
- les campagnes de l'association ont bien fonctionné : par exemple la poursuite de Candidats.fr ou le questionnaire Libre Association (plus de 350 réponses) ;
- ...

L'augmentation du nombre d'adhérents confirme également la montée en puissance du logiciel libre, comme en témoigne par ailleurs le « rapport Attali », qualifiant le logiciel libre de « révolution à ne pas manquer ».

La vitalité de l'association est clairement perçue à l'extérieur, comme le montrent les relations avec les médias. Les contacts avec les journalistes sont encore en augmentation, de nombreuses interviews ont été réalisées et nous sommes contactés régulièrement pour un avis ou des informations. L'association est reconnue comme une référence à consulter.

L'April a renforcé une nouvelle fois son statut d'acteur de référence dans le monde du logiciel libre francophone grâce à l'ensemble de son activité.

L'année 2009 ne sera pas en reste, avec le prolongement de Candidats.fr lors des élections européennes, le dépouillement des questionnaires Libre Association, les suites de l'examen du projet de loi « Création et internet » (HADOPI) etc. ; n'en doutons pas, les projets législatifs qui s'annoncent nécessiteront de poursuivre le combat pour les libertés informatiques et de sensibiliser nos élus. Les 4 dangers (vente liée, brevets logiciels, informatique déloyale, DRM) seront toujours présents. D'où l'intérêt d'une structure de promotion et de défense du logiciel libre dotée des moyens à la hauteur des enjeux.

Merci à tous les adhérents, membres actifs et permanents qui rendent cela possible et contribuent à la vie d'une telle structure, et de quelle façon !

Vous pouvez consulter le bilan moral complet (une centaine de pages) avec tous les liens

utiles à l'adresse suivante :

<http://www.april.org/fr/rapport-moral-sur-lactivite-de-lapril-en-2008>

Vous pouvez également consulter notre rétrospective 2008 sur le logiciel libre et les sujets afférents :

<http://www.april.org/fr/retrospective-2008-sur-le-logiciel-libre-et-les-sujets-afferents>

Résultats essentiels

- Multiplication par deux du nombre d'adhérents, dont des entreprises, des associations, des collectivités locales et, nouveauté 2008, deux départements universitaires. L'April compte plus de 4 500 adhérents au 15 mars 2009 dont 209 entreprises ou réseaux d'entreprises, 125 associations, 4 collectivités locales et 3 départements universitaires et 1 université. Cette augmentation de taille implique un renforcement du réseau d'adhérents et de partenaires de l'April, notamment en ce qui concerne maillage au niveau national.
- L'équipe des permanents de l'April comprend : un délégué général (depuis mars 2005), une assistante de direction (depuis octobre 2006), une chargée de mission affaires publiques (depuis octobre 2007).
- Plus de 3 500 heures de bénévolat en 2008.
- L'April a changé son site web pour passer à Drupal, a changé de wiki pour passer à Mediawiki et a changé de logo pour accompagner le changement du site.
- L'April a participé à la plénière de lancement des Assises du Numérique le 29 mai 2008 ; elle était, avec le WWF, le seul représentant de la société civile à s'exprimer lors de cette plénière, confirmant son rôle d'acteur de référence dans le domaine du numérique.
- L'April a par la suite été reçue par le secrétaire d'État à l'économie numérique, qui a retenu dans son rapport « France Numérique 2012 » des propositions en faveur de l'information et du libre choix des consommateurs dans le cadre de la lutte contre la vente liée.
- Lancement de LibreAssociation¹ et, en partenariat avec la CPCA et la Fondation pour le Progrès de l'Homme, du sondage de connaissance et d'utilisation des logiciels libres par les associations. Près de 400 réponses ont été reçues en 9 semaines.
- Diminution de l'insécurité juridique créée par DADVSI : répondant à la requête en annulation formulée par l'April en février 2007, le Conseil d'État a établi que l'exception de décompilation prévaut sur la protection juridique des DRM instaurée par la loi DADVSI².
- Près de 150 événements dans 18 régions pour la huitième édition de Libre en Fête.
- Un partenariat a été organisé entre l'April et le site Lolix³, visant d'une part à valoriser les offres d'emplois émanant des entreprises adhérentes de l'April et

1 Plus d'informations sur le projet : <http://libreassociation.info/>.

2 Voir l'analyse de l'April : <http://www.april.org/groupe/dadvsi/analyse-arret-conseil-etat-decret-dadvsi.html>

3 <http://www.lolix.org>

d'autre part à favoriser le recrutement de candidats au fait des technologies libres.

- Campagne d'adhésion

Pour encore mieux promouvoir et défendre le logiciel libre, l'April a lancé le 12 novembre 2008 une campagne d'adhésion qui a pour objectif de renforcer l'April dans sa représentativité et dans ses moyens d'actions.

Les objectifs sont :

- financer nos actions ;
- embaucher d'autres permanents ;
- augmenter la représentativité de l'April et donc son influence auprès des pouvoirs publics.

La campagne a été annoncée par un entretien de Benoît Sibaud, dans Libération du 12 novembre 2008 intitulée « C'est un enjeu philosophique » (page 24).

La campagne a reçu de nombreux soutiens (Tristan Nitot, Ubuntu-fr, Videolan, Framasoft...) et les adhérents ont largement relayé la campagne sur leurs sites et blogs (20% des adhésions proviennent de formulaires d'adhésions personnalisés).

Groupes de travail

Une partie du fonctionnement de l'association repose sur la notion de groupes de travail. Ils sont chargés de mettre en œuvre les actions susceptibles d'entrer dans l'objet de l'association. Certains groupes de travail sont réservés aux membres mais la plupart sont ouverts aux non adhérents. Les différents groupes de travail sont sur la page suivante : <http://www.april.org/groupes>.

Revue de presse

Dans le cadre de son travail de veille l'April publie une revue de presse sur Internet. Une centaine d'articles « revue de presse » ont été publiés en 2008. La revue de presse est également publiée chaque semaine sur LinuxFr.org.

Les derniers articles :

[01net.com] Le Libre organise la résistance contre les brevets logiciels

Soumis par [lallorge](#) le 9 Février, 2009 - 13:32.

Mots-clefs [Le Logiciel Libre](#) [Brevets logiciels](#) [Article de presse](#)

Extrait de l'article du site 01net.com par Gilbert Kallenborn en date du 09/02/2009 :

« L'organisation Linux Defenders cherche à contrecarrer la multiplication des brevets logiciels outre-Atlantique par le biais de l'action collective.

[...] « En Europe, il faut plutôt sensibiliser les élus et les responsables politiques pour éviter la dérive que connaît actuellement le marché américain », estime Alix Cazenave, responsable des affaires publiques au sein de l'association April. »

 [En savoir plus](#)

Sensibilisation

Pour encore mieux faire connaître le logiciel libre et ses enjeux au plus grand nombre, l'April a lancé en 2007 un groupe de travail « Sensibilisation ». Ce groupe de travail est destiné à inventorier, améliorer et compléter les supports de sensibilisation au logiciel libre.

Une première phase d'inventaire a permis de dresser une liste de ressources existantes : affiches, flyers, articles, mais aussi ressources multimédia (animations, vidéos...).

À l'occasion du Libre en fête 2008, le groupe sensibilisation de l'April a publié en mars 2008 une nouvelle version de l'ExpoLibre, une collection de panneaux d'information autour du Logiciel Libre, utilisable notamment par les associations d'utilisateurs de logiciels libres lors d'événements publics.



Exposition Informatique : vive la liberté !

L'Expolibre est un outil de sensibilisation aux enjeux du logiciel libre publié sous licence [Creative Commons BY-SA](#). Cette exposition consacrée au logiciel libre comporte 10 panneaux :

Télécharger l'Expolibre (version 2.1 du 18 septembre 2008) :

01 : A la découverte des logiciels libres	SVG PNG PDF
02 : Libre... et beaucoup plus !	SVG PNG PDF
03 : Liberté, mode d'emploi	SVG PNG PDF
04 : Internet et la liberté font bon ménage !	SVG PNG PDF
05 : GNU : tout faire avec les logiciels libres	SVG PNG PDF
06 : Logiciels et systèmes d'exploitation : à chacun selon ses besoins	SVG PNG PDF
07 : Tout le monde en parle, tout le monde s'en sert	SVG PNG PDF
08 : La liberté informatique : Combien ça coûte ?	SVG PNG PDF
09 : Copier, c'est possible : mais pas n'importe comment !	SVG PNG PDF
10 : Quelques pistes, pour profiter de la liberté...	SVG PNG PDF
Tous : archives tar.gz	SVG PNG PDF

Traduction de la philosophie GNU

Le groupe de travail « Traduction de la philosophie GNU » (créé en 1997) a pour objectif de faire connaître au public francophone les idées de la Free Software Foundation (FSF), que l'April partage en de nombreux points de vue. Plus de deux cent soixante dix traductions sont en ligne sur le site <http://www.gnu.org>. L'objectif initial du groupe de travail (la traduction des documents majeurs du site gnu.org) est en passe d'être atteint. Les objectifs pour 2009 seront la traduction de fichiers pris dans de nouveaux répertoires et la poursuite de la conversion des fichiers déjà traduits au nouveau format utilisé par les webmasters de gnu.org.

Informatique déloyale

Le groupe de travail Informatique déloyale assure une veille sur les projets d'informatique dite « de confiance » ou « informatique déloyale » et leurs effets sur les libertés individuelles et sur le développement du logiciel libre. Ces informations permettent de réaliser la partie informatique déloyale de la rétrospective annuelle, en plus d'informer et de sensibiliser les adhérents.

Libre association

En partenariat avec la FPH (Fondation pour le Progrès de l'Homme), l'April a lancé en 2007 le projet « Libre association » qui vise à sensibiliser le monde associatif et à l'accompagner vers le logiciel libre.

Le groupe de travail s'est attaché en 2008 à consolider un réseau de structures (évidemment majoritairement associatives étant donné l'objet du groupe) susceptibles d'être intéressées, à un moment ou à un autre, par les logiciels libres ou de diffuser les informations dans leurs propres réseaux. Pour cela, les membres du groupe se sont relayés pour être présents lors de plusieurs rendez-vous propres aux associations.

L'action notable du groupe cette année restera, en partenariat avec la CPCA,⁴ l'enquête visant à mieux cerner les usages des associations françaises vis-à-vis de l'informatique en général et de l'informatique libre en particulier. L'idée est de mieux comprendre les besoins pour déterminer ensuite les outils à développer ou à soutenir prioritairement dans l'écosystème des logiciels libres. Les près de 400 réponses recueillies seront sans aucun doute suffisantes pour avoir une première « photographie » des pratiques et publier, dans le courant du 1^{er} semestre 2009, une analyse de ces réponses. Un observatoire permettra, dans les mois à venir, de continuer à récolter des informations.



Associations, informatique et logiciels libres

Bienvenue sur le questionnaire « Associations, informatique et logiciels libres » !

Ce questionnaire est une initiative conjointe de la CPCA, la Conférence Permanente des Coordinations Associatives (cpca.asso.fr) et de l'April, l'association de promotion et de défense du logiciel libre (www.april.org) dans le but de mieux connaître les usages informatiques des associations et leurs connaissances des logiciels libres.

Libre en Fête

L'April a lancé en 2001 l'initiative Libre en Fête, qui consiste en la coordination d'évènements de promotion du Logiciel Libre à l'échelle nationale, dans une dynamique festive et conviviale. Chaque année, cette initiative a lieu autour du 21 mars, pour accompagner l'arrivée du printemps. Pour la seconde fois, une collaboration entre l'Agenda du Libre avait été mise en place, cet agenda étant utilisé pour recenser tous les évènements organisés dans le cadre du Libre en Fête.

Lors de l'édition 2008, pour la première fois Libre en Fête était organisée en partenariat avec la DUI (Délégation aux Usages de l'Internet) (qui dépend du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche).

Près de 150 évènements (progression de +57% par rapport à 2007) ont été organisés dans 18 régions françaises par des dizaines d'associations ou d'organismes, avec de nombreux évènements organisés par des espaces publics numériques, signe du succès du partenariat avec la Délégation aux Usages de l'Internet.



Animation

Groupe créé en 2008 pour travailler à l'animation de la communauté des membres de l'April. L'association compte désormais plus de 4 500 adhérents (multiplication par huit en deux ans) ; ce brusque changement d'échelle appelle une réflexion sur l'organisation de la communauté des adhérents, afin de faciliter l'implication dans la réalisation des objectifs

⁴Conférence permanente des coordinations associatives — la CPCA réunit 16 coordinations d'associations, représentant près de 500 000 associations en France

de l'association. Le premier travail a consisté à dresser l'état des lieux du fonctionnement actuel, et à ébaucher des propositions et établir un plan d'action.

Traductions

L'objectif du groupe « Traductions » est de traduire dans différentes langues le site web de l'April et divers documents utiles, notamment des communiqués de presse. Le groupe a notamment traduit en anglais les documents de sensibilisation de Candidats.fr et le livre blanc sur les modèles économiques du logiciel libre.

Dossiers

Une partie importante et moins visible de l'action de l'association est l'« advocacy » (démarche citoyenne soucieuse de l'intérêt général), avec de nombreuses prises de contacts dans divers milieux (politiques, économiques...).

L'April s'est impliquée dans différents combats législatifs pour défendre les acteurs du logiciel libre.

Politique publique

L'April a contribué aux réflexions sur la mise en place d'une politique publique de promotion de l'interopérabilité, des standards ouverts et du logiciel libre.

De nombreux rendez-vous ont été obtenus avec des responsables politiques de tous niveaux, que ce soit des parlementaires, des cabinets ministériels, ou des acteurs locaux.

Au niveau législatif, l'April a été reçue par des députés de tous bords avec lesquels elle a échangé sur le logiciel libre, la vente liée ordinateurs/logiciels, les DRM, le projet loi « Création et Internet », les brevets logiciels, l'accessibilité...

Au niveau gouvernemental, l'April a rencontré le nouveau responsable de la Délégation aux Usages de l'Internet, le conseiller TIC du Premier ministre, des conseillers techniques dans plusieurs cabinets ministériels, la Direction générale des entreprises (DGE), l'Autorité de régulation des mesures techniques (ARMT)...

Lors des déplacements en régions l'April a rencontré des parlementaires et des institutionnels (directeur du PLSI, Plan Lyonnais pour la Société de l'Information, Agence pour le Développement Économique de la Région Lyonnaise, Agence Régionale du Développement et de l'Innovation, pôle TIC - INTERConnectés, LYON INFOCITE - LYON GAME, « Ville numérique - Informatique - NTIC » auprès du maire de Lille, CRESS d'Alsace (Chambre régionale d'économie sociale et solidaire) ...

Des contacts ont eu lieu tout au long de l'année avec d'autres structures (UFC-Que Choisir par exemple) travaillant sur des sujets communs à l'April.

Assises du numérique

L'April a pris part aux Assises du numérique, organisées à la demande du Président de la République, chaque fois qu'elle a jugé sa contribution utile, elle était ainsi la seule ONG (avec le WWF) invitée à participer à la journée de lancement des Assises du numérique. L'April a également communiqué une contribution écrite qui aborde de manière synthétique les questions du cadre juridique et de l'intervention des pouvoirs publics et les pistes proposées pour renforcer la concurrence du Logiciel Libre face au logiciel propriétaire.

Afin d'approfondir les questions soulevées dans cette contribution, l'April a eu une entrevue avec Éric Besson⁵ et deux de ses conseillers pour échanger plus largement sur la politique publique du Logiciel Libre que l'April appelle de ses vœux.

⁵ Secrétaire d'État chargé de la prospective, de l'évaluation des politiques publiques et du développement de l'économie numérique

Finalement le plan « France Numérique 2012 » a été présenté par Éric Besson en octobre 2008. L'April avait pu consulter une version de travail qui occultait totalement le logiciel libre et avait réagi notamment par voie de presse. L'April s'est félicitée d'une meilleure prise en compte du Logiciel Libre dans le rapport final, mais a déploré le flou de certaines mesures et l'obstination du gouvernement français sur les DRM.

Candidats.fr

L'April avait lancé début 2007 l'initiative Candidats.fr qui a pour objectif de faire du « Logiciel Libre » un sujet des campagnes électorales. L'initiative Candidats.fr s'est inscrite avec succès dans les campagnes présidentielle et législative de 2007, et a poursuivi son action lors de la campagne des municipales et cantonales en 2008. L'association, avec l'initiative Candidats.fr, a mis à disposition un outil pour sensibiliser les candidats aux enjeux du Logiciel Libre et des standards ouverts : un cahier d'information spécifique (Enjeux pour les collectivités, un Pacte du Logiciel Libre adapté et un outil de campagne en ligne). Le site Candidats.fr recense tous les signataires du Pacte du Logiciel Libre.

En 2009 l'April prolongera l'initiative lors des élections européennes.

Entreprises/économie

En 2008 le logiciel libre est passé d'une phase de développement à une phase d'adoption.

En 2008, l'April a diffusé lors de divers événements environ 200 exemplaires de son livre blanc sur les modèles économiques du logiciel libre. Grâce à cette publication, l'association a été régulièrement invitée à intervenir sur le thème des modèles économiques. L'April a également été présente dans la majorité des événements professionnels liés au Logiciel Libre. L'année a aussi été riche en rendez-vous institutionnels touchant aux entreprises et au Logiciel Libre, à tous niveaux (local dans diverses régions, ministériel). Notre action est soutenue par de plus en plus d'adhérents « personnes morales » : 108 nouveaux membres entreprises en 2008.

Éducation

La partie éducation de l'association passe notamment par son soutien et sa participation aux associations spécialisées dans le domaine telles que OFSET ou Scideralle. Néanmoins l'April mène des actions dans ce domaine. Elle fait ainsi partie des partenaires du Master Ingénierie du Logiciel Libre (I2L) à l'Université du Littoral (ULCO, Calais).

L'April a été auditionnée par les membres de la mission E-educ confiée par Xavier Darcos, Ministre de l'Éducation Nationale, à Syntec informatique, sur le développement des Technologies de l'Information et de la Communication dans le monde éducatif. L'April a également publié une analyse du rapport de la mission.

L'April a été présente au salon Educative 2008, dans le village du pôle de compétences logiciels libres du SCEREN. Catherine Gabay, conseillère Nouvelles technologies, éditeurs, multimédia au cabinet de Xavier Darcos, a été rencontrée pour aborder la place du logiciel libre dans l'Éducation nationale, avec notamment le programme du B2i (brevet informatique et Internet), le rapport du BECTA traduit par Framasoft et plus largement la diversité et la neutralité dans l'enseignement de l'informatique.

Racketiciel/Vente liée



L'April est très investie sur le dossier de la vente liée où elle intervient de concert avec l'Aful, Racketiciel et les associations de défense des consommateurs (comme l'UFC-Que Choisir et la CLCV). L'objectif est de mettre un terme au scandale de la vente liée, pour rendre aux consommateurs leur liberté de choix et permettre à une concurrence de s'instaurer sur le marché des logiciels grand public, et plus particulièrement des systèmes d'exploitation.

En juin 2008 la vente liée et l'action de groupe se sont invités dans les débats sur le projet de loi de modernisation de l'économie. Des députés de plusieurs groupes ont déposé des amendements relatifs à la vente liée de matériel informatique et de logiciels et à l'action de groupe.

L'April, qui agit contre la vente liée depuis plusieurs années et souhaite qu'un dispositif d'action de groupe soit intégré à notre droit, a invité les parlementaires à soutenir ces différents amendements.

Le jugement du premier procès de l'UFC-QueChoisir, contre Darty, a été rendu le 24 juin 2008. Dans un communiqué de presse l'April se félicitait de la condamnation de Darty pour non respect du code de la consommation et a publié une analyse du jugement.

Le 3 juillet 2008 était organisée la réunion de synthèse qui devait clore le cycle de concertations de la DGCCRF sur la vente liée ordinateurs/logiciels. Lors de la réunion étaient présents les représentants des consommateurs, des auteurs et utilisateurs de logiciels libres (dont l'April), des constructeurs et des distributeurs.

Malgré plusieurs déclarations de responsables politiques (Luc Chatel, Éric Besson) et des engagements contre la vente liée dans le plan France Numérique 2012, la situation n'a pas beaucoup évolué.

Lors de chaque rendez-vous institutionnel ce dossier a été évoqué, et l'April a été régulièrement en contact avec la presse. En 2009 l'April suivra donc attentivement ce dossier et notamment les engagements du plan France Numérique 2012.

DRM : le Conseil d'État rétablit le contournement à des fins d'interopérabilité

Le 21 février 2007 l'April avait déposé au Conseil d'État une requête en annulation contre le décret du 23 décembre 2006 « relatif à la répression pénale de certaines atteintes portées au droit d'auteur et aux droits voisins ». Le Conseil d'État a rendu le 16 juillet 2008 sa décision sur la requête en annulation. L'April a publié une analyse de cet arrêt.

L'April se félicite de la décision du Conseil d'État qui rétablit dans les faits l'exception de contournement à des fins d'interopérabilité que le Conseil Constitutionnel, dans une décision très controversée, avait censurée.

Projet de loi « Création et internet » (HADOPI)

Dès la prise de connaissance de l'avant-projet de loi, l'April avait pris contact notamment avec les services du Premier ministre (conseiller TIC) et le ministère de la Culture (conseiller TIC et conseiller juridique de la ministre de la Culture). L'April a également rencontré des sénateurs dans le cadre de la préparation du projet de loi Hadopi. Elle s'est attachée d'une part aux aspects relatifs aux « moyens de sécurisation de la connexion », qui peuvent induire une discrimination envers les utilisateurs de logiciels libres, et d'autre part à la protection juridique des DRM et aux amendements Vivendi apportés à la très décriée loi DADVSI. Dans ce cadre, l'April est en contact régulier avec les associations de consommateurs (UFC-QueChoisir...). L'April a fait partie des premiers signataires de l'appel du magazine SVM contre l'avant projet de loi Olivennes. L'April soutient également La Quadrature du Net, un collectif de citoyens français qui informe sur des projets législatifs menaçant les libertés publiques et le développement économique et social à l'ère du numérique.

L'April a participé activement à la préparation des débats parlementaires et a mis en place un portail sur ce dossier: <http://www.april.org/hadopi>.

Brevets logiciels

2008 a été l'année du *statu quo*. Les négociations en Europe sur le projet d'unification des juridictions liées aux litiges sur les brevets (menace de légalisation des brevets logiciels) n'ont pas abouti (malgré la volonté de la France). L'April a suivi de près ces discussions et a eu des rendez-vous avec des interlocuteurs institutionnels (secrétariat d'État chargé des affaires européennes...).

Une coalition de plus de 80 sociétés du secteur informatique, associations et développeurs a déclaré le 24 septembre 2008 « Journée mondiale contre les brevets logiciels ». L'April a soutenu et relayé cette initiative et a notamment fait le point ce jour-là sur la situation aux États-Unis et en Europe dans une conférence « Brevets logiciels : les combats d'aujourd'hui » lors de l'évènement Paris Capitale du Libre.

L'April restera vigilante en 2009 sur l'état d'avancement de ce projet.

OOXML, normalisation, la suite du feuilleton

Le débat autour de la normalisation des formats de documents révisables (formats bureautiques) s'est poursuivi tout au long de 2008 et s'est conclue provisoirement par la normalisation de Office Open XML (OOXML, ou ECMA-376). La normalisation a mis en évidence la détermination de Microsoft à se battre sur tous les fronts pour assurer la défense de sa position dominante sur les logiciels bureautiques (pour contrer Open Document). L'April, membre de commission « Formats de documents révisables » de l'Afnor, a dénoncé les diverses irrégularités dans la procédure et les relations hors-normes entre l'État français et Microsoft. Le Délégué général de l'April a été interviewé par Groklaw à ce sujet : « L'Affaire AFNOR: Interview avec Frédéric Couchet d'APRIL sur OOXML en France ».⁶

L'April restera vigilante en 2009 sur ce dossier, à la fois au niveau européen et au niveau français (RGI).

Fonds de solidarité numérique

Le Fonds de Solidarité Numérique est une fondation mondiale œuvrant pour la réduction de la fracture numérique. L'April a participé à l'« Université numérique d'été de Tunisie », à la conférence de Lyon pour la solidarité numérique et au conseil stratégique du plan de reconditionnement des PC appelé « Ordi 2.0 ».

Accessibilité

L'April a contribué aux travaux du groupe de travail du Forum des Droits sur l'Internet (FDI) consacré au développement durable sur Internet. Ces travaux ont abordé les problématiques d'accessibilité numérique des sites Internet, L'April a signé et soutenu la pétition web-pour-tous demandant la publication du décret d'application de la loi pour l'égalité des chances, qui doit préciser les modalités d'application de l'accessibilité numérique. L'April et les initiateurs de la pétition ont rencontré le conseiller TIC du Premier ministre pour discuter de l'accessibilité des services publics en ligne.

Vote électronique

Bien que le sujet du vote électronique ne soit pas directement le cœur de l'objet de l'April, l'association a pris position lorsque le logiciel libre était concerné et en raison du problème démocratique posé par les ordinateurs de vote. En tant que membre du Forum des Droits sur l'Internet (FDI), l'April a donc participé aux groupes de travail « vote électronique et modernisation du processus électoral ». L'April a mis en ligne sa position sur le vote électronique et annoncé son retrait du groupe de travail vote électronique du Forum des Droits sur l'Internet.

Administration électronique

L'April a soutenu tout au long de l'année les actions visant à développer l'utilisation du format ouvert normalisé Open Document dans l'administration, et a sensibilisé dès que possible à ses avantages. Elle a demandé à plusieurs reprises la publication rapide du

⁶ <http://www.groklaw.net/article.php?story=20080419005201783#french>

décret instaurant le référentiel général d'interopérabilité (RGI). Afin de contribuer à la mise en œuvre du RGI dans les collectivités locales, l'April a rencontré l'Association des Maires de Grandes Villes de France (AMGVF) afin d'étudier les possibilités de sensibiliser les grandes villes (notamment les maires et les directeurs des systèmes d'Information) aux enjeux du logiciel libre et des standards ouverts.

Le thème de l'administration électronique et de l'interopérabilité a été au cœur de la campagne Candidats.fr municipales et cantonales 2008. L'April a également participé, avec des représentants de la DGME, à une journée de travail de l'Association des maires de grandes villes de France (AMGVF). Ce fut l'occasion d'échanger avec des DSI de grandes villes sur les enjeux de l'interopérabilité et de l'administration électronique, ainsi que sur les contraintes et objectifs propres à chaque collectivité.

Autres dossiers

L'April a suivi tout au long de l'année 2008 d'autres dossiers et notamment :

- ACTA / ACAC (Accord Commercial Anti-Contrefaçon), accord anti-contrefaçon (dans la lignée des traités OMPI, EUCD, DADVSI) négocié actuellement dans le plus grand secret. L'April a écrit aux députés concernés pour les alerter et leur demander d'exiger la publication des documents de travail d'ACTA.
- L'April suit activement les sujets liés aux abus de position dominante et notamment celui de la société Microsoft (qui nuit au logiciel libre et à l'interopérabilité). L'April a fait une communication presse suite à l'annonce par Microsoft d'une nouvelle stratégie concernant l'« interopérabilité ». Cette nouvelle stratégie continue d'exclure le monde du Logiciel Libre de l'accès aux formats et aux protocoles des solutions de Microsoft. Notre communication a eu une très bonne reprise par la presse : articles dans Le Monde et Libération version papier, dépêche AFP.
- L'April a communiqué sa réponse à la consultation de la Commission européenne sur les contenus créatifs en ligne (rappel de nos fondamentaux sur DRM, interopérabilité, etc.).
- L'April a soutenu la pétition « Open Parliament » réclamant que le Parlement européen adopte l'utilisation de standards ouverts et qu'il fasse la promotion de l'interopérabilité dans le secteur des technologies de la communication. L'April a été invitée à participer à la conférence « Locked in » qui s'est tenue au Parlement européen sous l'égide des eurodéputés Verts Eva Lichtenberger (Autriche) et David Hammerstein (Espagne).
- L'April a appelé à soutenir la déclaration visant à la migration du Parlement européen vers le logiciel libre, et a participé à sensibiliser les eurodéputés.
- L'April est partenaire du portail gouvernemental de la sécurité informatique⁷.
- L'April a publié une rétrospective annuelle sur le logiciel libre et les sujets afférents⁸.
- Benoît Sibaud, président de l'April, a rédigé le second chapitre intitulé « Logiciels libres et formats ouverts pour l'accessibilité citoyenne » du livre « La démocratie à

⁷ <http://www.securite-informatique.gouv.fr/>.

⁸ <http://www.april.org/fr/retrospective-2008-sur-le-logiciel-libre-et-les-sujets-afferents>

l'épreuve de la société numérique ».

- L'April a eu plusieurs rencontres avec des responsables de la police chargés de la contrefaçon, pour notamment les sensibiliser à une meilleure connaissance des principes juridiques des licences libres .
- Dans le cadre de l'examen du Paquet Télécom par le Parlement européen, l'April a contribué à informer sur les risques liés à l'informatique dite « de confiance ». Elle a soutenu et participé à l'action de la Quadrature du Net visant à faire repousser des amendements porteurs de discriminations (instauration déguisée d'une informatique dite « de confiance », vellétés de filtrage sur les applications et les contenus...).

Autres actions

L'April a mené d'autres actions et notamment :

Forum Mondial du Libre

L'April a participé à l'organisation de la première édition du Forum Mondial du Libre qui s'est tenue à Paris début décembre 2008. Les objectifs du FML sont :

- ouvrir une tribune pour exposer, auprès d'un public aussi large, international et influent que possible, les défis qui se présentent pour le logiciel libre et les opportunités qu'il ouvre ;
- permettre aux différents acteurs du domaine du logiciel libre d'élaborer des recommandations à l'intention des décideurs publics et des parties prenantes (Feuille de route « 2020 FLOSS Roadmap »).

L'April est membre du comité de pilotage et du comité de programme. Alix Cazenave, chargée des affaires publiques de l'April, a notamment dirigé le thème « politiques publiques » et a grandement contribué à la rédaction de la première version de la Feuille de route « 2020 FLOSS Roadmap ».⁹

Déplacements en région

L'April a organisé des déplacements dans différentes régions de représentants de l'April afin d'y rencontrer différents acteurs professionnels, associatifs et institutionnels du logiciel libre, ainsi que la presse locale. Ces déplacements sont organisés avec le soutien des groupes d'utilisateurs locaux.

En 2008 de tels déplacements ont eu lieu à Rennes, Nantes, Lyon, Lille, Strasbourg et Saint-Étienne.

De nouveaux déplacements sont prévus en 2009 dans d'autres régions.

Conférences

L'April a donné près de 50 conférences en 2008 avec une grande diversité de lieux et de public : monde associatif, professionnel, universités, écoles d'ingénieur, salons, journées du libre, collectivités, Espaces Publics Numériques, bibliothèques municipales...

L'April a été présente dans les principaux événements nationaux ou internationaux liés au logiciel libre.

L'association tient régulièrement des stands sur diverses manifestations. Ces stands sont l'occasion de rencontrer le grand public, de diffuser de la documentation, ou encore de vendre des t-shirts.

⁹ http://www.april.org/files/OWF_2020_Roadmap%20v2.18-3.pdf

Médias

L'April est clairement établie comme une référence à consulter par les médias (journalistes ou agences de presse comme l'AFP par exemple).

On note une augmentation de la visibilité dans les médias grand public (comme en témoignent par exemple les deux émissions de radio sur France Inter¹⁰, ou une interview pour le journal télévisé de France 2).

Les journalistes sollicitent très souvent l'avis de l'April par rapport aux positions de l'Afdel et Renaissance Numérique notamment.

Plusieurs interviews avec la Presse Quotidienne Régionale (Nord Éclair, Presse Océan, Ouest France, Le Progrès de Lyon) ont été publiées.

Les journalistes nous contactent aussi simplement pour avoir notre avis ou des informations.

L'association a diffusé une vingtaine de communiqués de presse et ceux-ci ont été largement cités et/ou repris dans la presse.

10 « Service public » et « Le téléphone sonne »

Perspectives 2009 – 2014

Une évolution rapide

En cinq ans l'association a considérablement évolué, multipliant son nombre d'adhérents par vingt, et gagnant en diversité d'adhérents (diversité parmi les personnes physiques, mais aussi parmi les personnes morales, et nouveaux types d'adhérents comme les collectivités locales, les départements universitaires et la première université début 2009).

L'association a aussi évolué en embauchant ses premiers permanents, en gagnant fortement en visibilité et en intensifiant prodigieusement son activité — une centaine de pages dans le rapport moral ! Nous avons toutes les raisons d'être fiers de cette évolution, réalisée en restant fidèle à la mission de l'association : la promotion, la démocratisation, la diffusion et la protection du logiciel libre.

Il convient tout à la fois de saluer le dévouement, le mérite et l'imagination des adhérents et bien sûr l'implication et la qualité du travail de notre équipe de trois permanents.

Une feuille de route « 2009-2014 »

Les années qui viennent s'annoncent encore plus exigeantes et l'issue des combats engagés sera déterminée par notre capacité de mobilisation, d'action et d'adaptation. Pour cela l'April projette son ambition et ses réflexions dans une nouvelle étape de développement et d'actions sous la forme d'une feuille de route « 2009-2014 ».

La priorité de l'April reste de promouvoir le logiciel libre, de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux des standards ouverts et de défendre politiquement et juridiquement le logiciel libre. Le logiciel libre ne pourra se développer sereinement que dans un environnement politique et législatif favorable. L'action de l'April, grâce à ses bénévoles et son équipe de permanents, est précieuse et unique pour tous ceux qui produisent et/ou utilisent du logiciel libre.

Le monde est en train de changer profondément. Dans 5 ou 10 ans rares seront ceux qui douteront encore que la coopération et le partage de l'information valent mieux socialement, politiquement et économiquement que l'égoïsme doctrinaire, la restriction des droits d'usage, l'imposition d'un modèle unique aux utilisateurs... Mais d'ici là il faudra encore faire face à différents lobbies qui ne comprennent pas que le monde change, ou qui ne peuvent ou ne veulent pas embrasser ce changement.

Pour accompagner ce mouvement et l'accélérer, l'April participe activement à favoriser une conscience collective de la valeur des biens et ressources publics informationnels, en premier le logiciel libre.

Promotion et défense du logiciel libre

L'April a choisi de rester vigilante, d'intensifier et multiplier les actions de promotion et de défense qu'elle mène depuis plus de douze ans. Ces actions lui valent sa renommée et l'adhésion d'un nombre croissant de personnes, d'acteurs économiques, industriels et associatifs de toutes tailles.

Côté pile, l'April va faire de son mieux pour informer gouvernements et parlements, leur démontrer que le logiciel libre, l'interopérabilité, les formats ouverts et les biens communs informationnels sont autant d'atouts pour le pays ou l'Europe, pour les citoyens et pour l'industrie qu'ils se doivent de promouvoir.

Côté face, elle redoublera de vigilance pour dénoncer toute nouvelle atteinte au logiciel libre et aux libertés numériques, pour les empêcher autant que faire se peut et pour garantir la sécurité de développement du logiciel libre.

D'ici 2014 l'April devrait atteindre 10 000 ou 15 000 adhérents et une équipe d'une demi-douzaine de permanents, renforçant son influence auprès des pouvoirs publics et ses moyens d'action, les adhésions de ses membres représentant la principale source de financement de l'association.

Projection thématique

L'évolution de l'April passera aussi par une plus large ouverture hors France vers le monde francophone et par une présence renforcée au niveau européen à la fois pour mieux suivre l'activité de l'Union Européenne et pour mieux communiquer avec les associations et ONG d'autres pays travaillant sur nos thématiques ou des thématiques voisines.

Sur le court terme, 2009 verra la poursuite de la campagne Candidats.fr lors des élections européennes, des actions contre les menaces (brevets logiciels, dispositifs de contrôle de l'usage, vente liée, informatique déloyale, etc.) et de l'activité de promotion du logiciel libre.

À plus long terme les perspectives de l'association vont s'organiser autour des dossiers que nous avons identifiés comme prioritaires :

- Les quatre dangers (brevets sur les algorithmes, DRM ou dispositifs de contrôle d'usage, vente liée, informatique déloyale) ;
- Formats ouverts et interopérabilité ;
- Sensibilisation de nouveaux publics ;
- Éducation nationale ;
- Entreprises/économie ;
- Coopération internationale notamment francophone ;
- Collectivités territoriales/administrations et Logiciel Libre ;
- Handicap/Accessibilité.

L'association continuera son travail de veille sur d'autres dossiers et notamment :

- Infrastructures libres ;
- Transparence/démocratie ;
- Solidarité numérique ;
- Législatif international ;
- Licences ;

- Système 100 % libres (BIOS libre, firmware...) ;
- Services en ligne ;
- Recherche scientifique ;
- Solidarité numérique / coopération nord-sud ;
- Méthodes et outils du logiciel libre.

L'April sera ce que vous et nous en ferons

L'objectif de l'April est d'établir une structure de promotion et de défense du logiciel libre avec des moyens à la hauteur des enjeux. Pour cela, l'April a besoin de votre soutien.

Adhérer à l'April ne vous engage pas à être actif dans l'association. Mais forte de milliers de membres, l'April obtiendra plus facilement l'audience des élus, du gouvernement et des décideurs sociaux et économiques. Grâce à vos cotisations et à vos dons, elle pourra financer ses permanents et embaucher les personnes qu'exigent ses actions et les dossiers de plus en plus complexes qu'elle traite.

Rejoignez-nous dès maintenant : <http://www.april.org/adherer>